

The logo for LEASYS, featuring the word "LEASYS" in a bold, white, sans-serif font. The letter "A" is stylized with a red triangle pointing upwards, integrated into the letter's structure.

LEASYS

The main title of the document, "RÈGLES DE TOLÉRANCE", is written in a large, white, sans-serif font. Below it, the subtitle "Guide de restitution" is written in a smaller, bold, white, sans-serif font. The background is a dark blue gradient with faint, semi-transparent images of a car's interior, including the steering wheel and dashboard. Several geometric shapes, including triangles and diamonds in white, red, and grey, are scattered across the page, some overlapping the text and others floating in the background.

RÈGLES DE TOLÉRANCE

Guide de restitution

1

LES RÈGLES DE TOLÉRANCE LEASYS

Dans le cadre d'une Location Longue Durée, une usure normale du véhicule est tolérée.

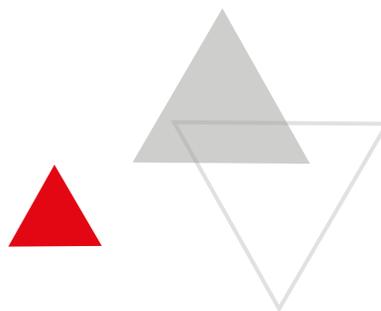
Cependant une usure ou des dommages anormaux (pneus lisses ou sièges avec brûlures par exemple) peuvent occasionner **des frais de remise en état.**

Découvrez **les règles de tolérance LEASYS** avec ce guide



Valables pour les véhicules particuliers
et les véhicules utilitaires

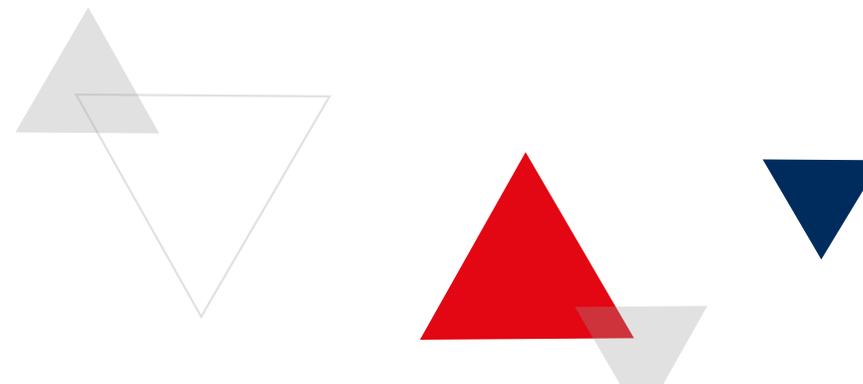
LES RÈGLES DE TOLÉRANCE INTÉRIEUR



POINTS DE VÉRIFICATION	RÈGLES DE TOLÉRANCE
Brûlure : assise de siège / dossier / garniture de porte / ciel de toit	facturée si brûlure (réparation ou remplacement selon taille et nombre)
Déchirure : assise de siège / dossier / garniture de porte / ciel de toit	facturée si déchirure (réparation ou remplacement selon taille et nombre)
Brûlure / trous / déchirure : tapis de sol (moquette) et coffre (sauf sur-tapis)	facturées si ≥ 8 mm ou nombre ≥ 3
Garniture intérieure / coffre (plastique)	aucun défaut toléré
Bâche (véhicule utilitaire)	facturée si détériorée
Capote	facturée si détériorée
Console centrale (trous, brûlures, rayures)	console à réparer ou à remplacer si détériorée
Tableau de bord (trous, brûlures, rayures)	tableau de bord à réparer ou à remplacer si détérioré
Tâche : sièges / ciel de toit / tapis	élément à nettoyer ou à remplacer selon résistance de la tâche
Volant	volant à remplacer si détérioré
Propreté	le véhicule doit être rendu propre et non tâché. Un nettoyage chimique sera facturé si présence de moisissures / poils d'animaux / odeur nauséabonde

LES RÈGLES DE TOLÉRANCE CLÉS, PROPRETÉ, DOCUMENTS...

POINTS DE VÉRIFICATION	RÈGLES DE TOLÉRANCE
Propreté extérieure	le véhicule doit être rendu propre. a nettoyer si besoin.
Clés	facturées si manquantes ou détériorées
Élément GPS	facturé si manquant ou détérioré
Entretien périodique	facturé si voyant révision allumé
Diagnostic	facturé si voyant défaut allumé
Démontage du double pédalier	facturé si non retiré
Délettrage	facturé si sticker non décollé ou traces de colle
Plaque d'immatriculation	facturée si manquante ou non conforme



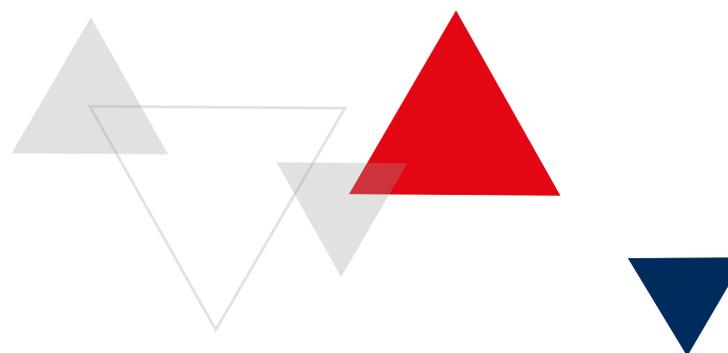
LES RÈGLES DE TOLÉRANCE PARE-BRISES, GLACES, FEUX

POINTS DE VÉRIFICATION	RÈGLES DE TOLÉRANCE
Pare-brise	maximum 10 éclats acceptables si diamètres inférieurs ou égaux à 2 mm
Toit panoramique	maximum 10 éclats acceptables si diamètres inférieurs ou égaux à 2 mm
Vitre	remplacement facturé si rayure ou fêlure
Patte de fixation des optiques	aucun défaut toléré
Optique de phare	rayure hors champ de vision d'une longueur inférieure à 10 cm, d'un nombre inférieur à 2 et d'une profondeur inférieure à 1 mm
Feux	remplacement facturé si cassé ou fendu ou matière arrachée

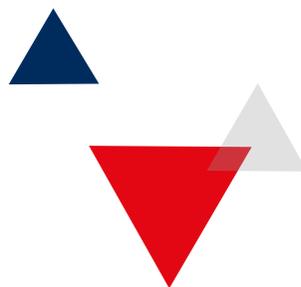
Pensez à **faire jouer votre assurance**
pour réparer ou changer vos vitrages !

LES RÈGLES DE TOLÉRANCE ROUES

POINTS DE VÉRIFICATION	RÈGLES DE TOLÉRANCE
Pneu	pneus facturés si profondeur des sculptures ≤ 4 mm
Pneu hiver	non facturé
Enjoliveur	facturé si absent, déformé, cassé ou pas d'origine
Jante alu (sur centre ou bâton)	aucun défaut accepté. réparation ou remplacement selon détérioration
Jante alu (sur bord de jante)	rayure sans arrachement acceptée. Réparation ou remplacement selon détérioration
Jante tôle	petite bosse tolérée si étanchéité conservée



LES RÈGLES DE TOLÉRANCE CARROSSERIE



POINTS DE VÉRIFICATION	RÈGLES DE TOLÉRANCE
Rétro/moulure peinte	rayure inférieure à 3 cm et d'une largeur inférieure ou égale à 2 mm
Élément non peint	rayure inférieure à 10 cm sans arrachement
Carrosserie (hors pare-choc)	rayure < 5 cm et largeur <= 1 mm et nombre < 3 acceptée
Éléments non peints	rayure < 15 cm
Pare-choc peint	rayure < 10 cm et largeur <= 2mm et en nombre < 3
Pare-choc non peint VU	Cumul rayure sans arrachements <= à 15cm x 10cm
Éclats/gravillonnage	nombre < 10 et diamètre < 3 mm
Carrosserie réparée	malfaçon (différence de teinte, coulure, etc.) non acceptée
Bosses	diamètre <= 20 mm pour les véhicules particuliers (40 mm pour les véhicules utilitaires) et nombre maximum < 3 (< 6 pour les véhicules utilitaires)
Cloison/passage de roue/plancher	bosses < 10 cm et déformation du plancher <= 15 x 20 cm acceptées

Pensez à **faire jouer votre assurance pour réparer** ce qui doit être réparé avant la restitution du véhicule !

www.leasys.com

Suivez-nous sur



POUR EN
SAVOIR
PLUS
SCANNEZ
CE CODE

